

Le Conseil de Laboratoire du CIHAM réuni le 3 février 2020 affirme être solidaire du mouvement social contre la réforme des retraites et exprime sa vive inquiétude face aux rapports préparatoires de la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) envisagée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ces rapports préfigurent l'accélération du démantèlement du service public et de l'enseignement supérieur et de la recherche et les orientations qu'ils soutiennent vont aggraver les inégalités de statut et de condition entre les personnels, sans donner de perspectives ambitieuses au rôle de la recherche dans notre société. Nous attirons notamment l'attention sur l'accroissement potentiel de la précarisation, que nous considérons très préoccupante, des personnels de soutien à la recherche, des jeunes chercheurs et chercheuses non titulaires (doctorant·e·s, jeunes docteur·e·s, post-doctorant·e·s, vacataires...), déjà fragilisés·e·s par d'autres réformes (loi assurance-chômage).

Nous nous engageons pour la défense du principe de solidarité et du service public, et de la gratuité de l'enseignement supérieur. Nous défendons la pluralité des acteurs de la recherche et des orientations disciplinaires en refusant toute logique de simplification et de hiérarchisation des savoirs et des financements à la recherche. Nous nous opposons à la politique de fragmentation, de précarisation et de contractualisation que la recherche sur projet à court et moyen terme implique pour les personnels scientifiques et pour les personnels de soutien à la recherche. Nous rejetons la compétition entre disciplines, chercheurs et établissements et défendons la coopération scientifique comme une valeur fondamentale, y compris pour l'efficacité même de la recherche.

En solidarité avec de très nombreux laboratoires de recherche, et à la suite de l'« [Appel à signature des Directions de laboratoire de recherche pour un moratoire sur la LPPR et pour la tenue d'États généraux de la Recherche et de l'Enseignement supérieur](#) », nous demandons au gouvernement d'organiser une véritable concertation, afin de définir collectivement les conditions d'une refondation ambitieuse et juste de l'enseignement supérieur et de la recherche, tout en déterminant un calendrier et des moyens précis.

Nous appelons chacune et chacun à s'informer, participer aux séminaires et aux assemblées générales de mobilisation, à prendre part aux manifestations et à réfléchir à des actions collectives efficaces.

Motion votée à la majorité des présents.